

Le pire jeu de mots du monde est

page 3

Découvrez le nouvel Happiness Manager de la MEL

page 8

Il est temps de parler du travail (ou l'inverse)

page 4

Des problèmes de sommeil ? tentez la

page 5



moi je vous l' dis ma bonne dame, ça va aller pire avant que ça aille mieux, hein

l'édito

Pour un climat... social !

En automne il n'y a pas que les feuilles qui s'envolent ! Les prix bien sûr, mais surtout les profits, puisque le CAC 40 vient de pulvériser son dernier record historique qui datait de l'an 2000. Parmi nos talents nationaux, Total a engrangé 4,6 milliards d'euros au troisième trimestre 2021, multipliant ainsi ses bénéfices par 23 par rapport au même trimestre de 2020.

Ce même Total, fusionné avec Elf en 1999, dont la revue Global Environmental Change nous révèle qu'il était dès 1971 « Total-ment » informé, du réchauffement climatique à grande échelle résultant de ses activités ! Dans le même temps, à la COP26 tenue à Glasgow sur les enjeux climatiques, les États se contentent de promettre d'agir. C'est bien peu ! En France, la campagne présidentielle est engagée et tous les candidats font de l'écologie une priorité, mais peu remettent en cause le fondement même du modèle capitaliste qui inéluctablement exploite la Terre autant que les travailleurs. Dans ce contexte, le Gouvernement Macron, via sa loi climat bien insuffisante, entend faire l'aumône aux Français les plus en difficulté d'un chèque pour alléger leur facture énergétique. Mais pour l'énergie, comme pour les salaires, ce n'est pas d'un sou dans la sébile dont nous avons besoin, mais de vivre correctement au XXI^e siècle. Pour les collègues des hôpitaux publics, ce n'est pas non plus une prime acquise pour certains d'entre eux qui jugulera les départs massifs de soignants. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2022), en cours de discussion au Parlement, est d'ailleurs totalement insuffisant et continue à programmer les fermetures de lits. En outre, le PLFSS introduit avec la création d'une 5^e branche sur l'autonomie, un cheval de Troie qui permet au Gouvernement de transformer radicalement le système de Sécurité sociale en un système à l'américaine financé et géré par l'impôt et qui proposera, à terme, une protection minimale sous forme d'assistance aux plus précaires, laissant ainsi la place aux assureurs. Dans ces conditions, la CGT a décidé d'opposer au plan de relance gouvernemental, qui n'est qu'un saupoudrage d'aides aux entreprises, un véritable plan de rupture construit sur nos fondamentaux, et qui trouve sa source dans le monde du travail. Par exemple, nous portons la création d'un droit d'intervention des salariés dans les entreprises pour peser sur les choix, le partage du temps de travail, la création d'un nouveau statut du travailleur salarié, la création d'un véritable pôle public pour les biens communs comme la santé afin que ces biens communs échappent à la logique du marché, la conditionnalité des marchés publics et des aides publiques...

Ce plan de rupture sera abordé lors du 19^e Congrès de la CGT MEL, prévu le 7 janvier prochain. Nous irons également à votre rencontre pour échanger sur ces thèmes. D'ici là, nous vous invitons à participer au stand d'information que nous tiendrons à la MEL ce 25 novembre à l'occasion de la journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, car la lutte pour l'égalité femmes-hommes passe forcément par la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. L'enjeu de leur éradication est majeur pour la CGT car les femmes qui subissent ces violences sont remises en cause dans leur capacité mêmes à être au travail.



Frédéric Parisot
el patron de la CGT



On n'oublie pas

Il y a 6 ans, le 13 novembre 2015, la barbarie et l'ignorance ont fait perdre la vie à 130 de nos concitoyens. Hommage à eux et à leurs proches.

l'agenda

> Jeudi 25 novembre :

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Stand d'information du collectif « Femmes – Egalités » de la CGT MEL
12h – 14h, Biotope,
2^e étage- Place du village

> Jeudi 2 décembre :

visite CHSCT du SEER de Marquette, 09h – 12h

> Mardi 7 décembre :

Comité technique
14h – 17h, Biotope –
salon des réceptions

> Jeudi 9 décembre :

CHSCT – commission visites
10h – 12h, Biotope –
1^{er} étage- Atrium 9

> Vendredi 10 décembre :

groupe de travail sur les risques psycho-sociaux, 10h – 12h, Biotope
1^{er} étage – Atriums 3 et 4

> Mercredi 15 décembre

Spectacle de Noël, 14h – Lille
Grand Palais – Salle Vauban

quel parcours, bravo !

Elle a osé

Interview de notre camarade Jennifer LEISER, surveillante de travaux à l'UTRV, qui nous a rejoints récemment !

CGT Infos : Jennifer, bonjour. Peux-tu te présenter brièvement ?

JL : j'ai 40 ans et j'ai un parcours de vie plutôt atypique. J'ai à la base une formation dans la vente et dans l'esthétique. Après avoir travaillé pendant 10 ans dans le secteur de l'industrie, j'ai passé puis obtenu un Bac Professionnel dans la gestion administrative et commerciale, qui m'a permis de travailler pendant 8 ans dans le secteur automobile. A la suite d'une expérience dans l'immobilier en tant qu'indépendante, j'ai fait le choix de suivre des études supérieures, à l'issue desquelles j'ai obtenu une Licence en assurances. J'ai été recrutée à la MEL en mai 2021, sur une mission de remplacement à l'UTRV. Après plusieurs CDD, je me suis positionnée sur un poste de surveillante de travaux, pour lequel j'ai été retenue. Actuellement, je suis fonctionnaire stagiaire.

CGT Infos : pourquoi as-tu choisi de te syndiquer à la CGT MEL ?

Sur le principe, j'ai choisi de me syndiquer pour faire entendre ma voix et celles de mes collègues en cas de

soucis. J'apprécie l'ambiance conviviale et familiale de l'UTRV, qui ne peut



perdre que si nous continuons de travailler dans de bonnes conditions. Plus particulièrement, j'ai choisi la

CGT car c'est l'organisation syndicale qui correspond le plus à mes valeurs et qui se montre très active dans le pays : elle y mène des actions qui marquent et interpellent les esprits. A l'UTRV, j'apprécie beaucoup la présence des militant.es de la CGT MEL, notamment celle de Régis [NDLR : Régis VANDENBOSSCHE, référent pour l'UT], qui vient régulièrement à notre rencontre pour nous conseiller, nous accompagner et nous communiquer les supports d'information que vous produisez.

CGT Infos : en plus de cette présence, qu'attends-tu de la CGT MEL en particulier ?

Au-delà du besoin de conseil, d'écoute et de protection que le syndicat peut m'apporter, je souhaite me rendre disponible et m'investir dans la vie de la CGT. J'espère que mon investissement contribuera à faire perdurer toutes les actions portées par le syndicat et que j'ai pu constater à mon arrivée à la MEL.

Bienvenue chez toi, Jennifer !

*propos recueillis par
Vincent Kaleba*

Les agents de la MEL *rament** pour le métro

Lundi 8 novembre, 14h50... la MEL informe le Comité technique.

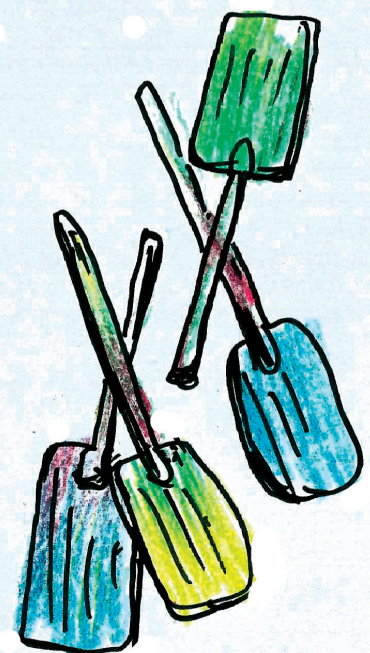
« Au sein de la Direction Transport, trois agents de catégories A sont actuellement mobilisés dans le cadre du projet 52 m. La MEL exerce en effet un rôle de conciliateur entre Ilévia et Alstom, nécessitant du travail le dimanche et des essais en nuit longue. » En résumé, la MEL entend déroger aux garanties minimales de temps de travail et de temps de repos : la durée quotidienne de travail effectif peut atteindre 12h, le temps de repos peut être abaissé à 9h, et l'amplitude quotidienne de la journée de travail peut être amenée à 15h.

Rappelons que la MEL n'a pas un rôle de conciliateur mais qu'elle est autorité organisatrice du transport. Que le bilan de Damien CASTELAIN sur ce dossier représente un retard de 8 ans dans la livraison du nouveau Métro. Alstom est bien plus prompt à respecter les délais d'autres projets, qui sont eux, bien plus onéreux en termes de pénalités de

retard. Encore une fois, la Métropole s'est montrée très généreuse avec Alstom et se réjouit de la situation. Il y a peu, on se souvient d'une interview du Président Castelain et de Sébastien Leprêtre, VP en charge des transports parue dans la Voix du Nord le 28 juillet 2021. Ces derniers se montraient tout à fait satisfaits de la situation en mettant en avant ces mêmes pénalités ! La CGT avait accueilli favorablement la proposition du DGS de créer une cellule d'appui en ingénierie sur ce dossier prioritaire pour les usagers de la MEL. Nous accueillons en revanche bien moins favorablement ce tripatouillage du droit du travail qui impose à des collègues de faire plus pour corriger les erreurs politiques.

Frédéric Parisot

* 101



*fig 1 :
des rames*

Y a qu'une télé c'est Téléchat !

Télétravail à la MEL

Retour sur la réunion du 9 novembre

Dans la foulée de l'accord national sur le télétravail signé le 13 juillet dernier, nous avons obtenu de la MEL qu'une première réunion visant à l'ouverture de négociations ait lieu le 9 novembre.

Dans cette optique, nous avons réalisé un travail conséquent, avec la rédaction d'un accord de méthode et d'un projet d'accord local de 40 pages.

Selon nous, de nombreuses choses existent déjà à la MEL en matière de travail et il ne s'agit pas de tout remettre en cause. Il s'agit surtout d'obtenir un accord prescriptif, un droit opposable, reprenant l'ensemble des sujets relatifs au télétravail, et d'intégrer de nouvelles perspectives suite aux évolutions du cadre national. Parmi lesquelles, notamment, un droit à la déconnexion, et une indemnité de télétravail acceptable. Nous avons avant tout exigé la signature d'un accord de méthode pour qu'aucun de nos thèmes fondamentaux ne soient exclus de la négociation, et que la démocratie sociale, c'est-à-dire la représentativité des syndicats soient respectées.

Les thèmes que nous portons dans notre projet d'accord sont les suivants : périmètre du télétravail, mise en place de la commission de suivi, télétravail ordinaire et temporaire, mise en place et réversibilité, droit à la formation : formation pour les agents en télétravail, lieux d'exercice du télétravail (domicile, tiers lieux), accidents de service en télétravail, assurances, matériel de télétravail, rémunération et frais professionnels, temps de travail et droit à la déconnexion, encadrer des équipes et manager des projets à distance, santé et conditions de travail, continuité et qualité du service public, droits collectifs et droit syndical, prévention des violences sexistes et sexuelles et promotion de l'égalité professionnelle, parentalité et télétravail. Si le vice-président MATHON, qui présidait cette réunion, nous a annoncé revenir vers nous sous 15 jours, nous avons, dès ce stade perçu, que la MEL, à travers la Directrice RH, ne portait pas la même ambition que la CGT, puisqu'elle a tenté de rejeter a priori de la négociation le droit à la

déconnexion. Or, nous savons que les agents, les encadrants en particulier, ont de véritables attentes en la matière.

Enfin, on aurait pu penser ce sujet consensuel à tous les syndicats présents.

Mais lors de cette réunion, nous nous sommes aperçus que le débat ne sera pas circonscrit aux différences de vues avec l'Administration. Le syndicat « patronal », FO, y a, en effet, exprimé sa vision du télétravail : « les deux heures en moyenne gagnées par l'agent en télétravail du fait de l'absence de trajet quand il est à domicile est une véritable aubaine pour travailler plus les journées en télétravail, et alléger l'impact des 1607 heures ».

Outre le fait que seul ce « syndicat » a accompagné la MEL dans la mise en œuvre des vols de congés, il semble le seul à envisager un télétravail au service de l'augmentation du temps de travail, plutôt qu'au profit de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Qu'on le sache....

*Frédéric Parisot
et Vincent Macé*

Pour aller plus loin :
Projet d'accord de la CGT sur le télétravail à la MEL :
(http://www.cgt-mel.fr/wp-content/uploads/2021/11/20211109_teletravail_projet_accord_CGT_MEL.pdf)

SCAN ME



L'écho

Profitions-en ! Puisque sa disparition s'est tenu le 9 novembre. Aucun d

Le nouvel agent chargé des fonctions d'inspection (ACFI), Monsieur Bury, nous a été présenté, en amont des sujets abordés en séance.

Bilan santé-sécurité

Le bilan du CMS, tant pour le cabinet médical que pour la prévention, nous a été présenté. La CGT a salué le travail accompli par les collègues et les deux médecins dont nous bénéficions. En ce qui concerne le bilan de la commission « accidents de travail », les chiffres semblent, par rapport à la moyenne CARSAT, moindre, reste que nous ne nous satisfaisons pas du nombre d'arrêt de travail notamment pour les agents des catégories techniques. De plus, le contexte sanitaire ne peut que relativiser ces résultats.

La MEL a annoncé que l'ensemble des postes disposent aujourd'hui de docu-



CGT du CHSCT

on est programmée par la loi dite de transformation de la Fonction publique. Un CHSCT ronronnant dossier soumis au vote pour avis, seulement des informations.

ments uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP). C'est sur la base de ces DUERP que la CGT revendique de prendre en compte les « sujétions particulières » mentionnées dans la loi de transformation de la Fonction publique, et qui doivent déboucher sur un temps de travail annuel inférieur aux 1607 heures imposées par la loi.

Si la mobilisation pour ce faire n'a pas été à la hauteur à la MEL, difficile également d'attendre quelque geste en direction du progrès social de la part d'un exécutif politique inféodé à l'idéologie néo-libérale.

Point d'étape sur les risques Psycho-sociaux (période 2018-2022)

Nous estimons qu'il reste énormément à faire sur ce sujet. Les syndicats ne sont que trop peu associés aux groupes de travail mis en place par l'employeur.

Christian MATHON s'est engagé à mieux impliquer les organisations syndicales sur cette question primordiale.

Travaux d'aménagement à Biotope

La MEL nous a annoncé la mise en route de travaux d'aménagement à Biotope. Nous prenons acte de ces futurs aménagements, qui ont été pris sur la base de l'étude du cabinet SECAFI obtenue par la CGT.

Nous le disions depuis le début : Biotope est inadapté pour accueillir 1400 personnes. Ces aménagements viennent confirmer ce constat. On est plus proche d'emplâtre sur une jambe de bois que sur la résolution des multiples problèmes posés par ce bâtiment.

Reste que, même si ces travaux sont réalisés, il y aura encore beaucoup à faire pour que les conditions de travail des agents soient sensiblement améliorées. Nous pensons notamment aux problèmes phoniques de ce bâtiment. Quant à la mise en œuvre de ces travaux, nous constatons que le choix de la location de ce bâtiment entraîne des contraintes absolument drastiques.

Par exemple, ne serait-ce que pour poser une fontaine à eau dans le hall d'accueil, il faut mettre en place un plan digne de l'opération Overlord. Espérons que nous n'attendrons pas le 6 juin 2024 pour pouvoir se désaltérer dans le hall d'accueil.

Offre de restauration à la MEL

Après avoir été abordé lors du dernier Comité technique, un point sur l'offre de restauration à la MEL a été présenté lors de ce CHSCT. Comme indiqué en Comité technique, nous nous opposons aux plateaux-repas mis en place par la MEL, présentés comme une contrepartie au vol de nos congés par un Damien CASTELAIN totalement hors-sol, dans un message vidéo adressé aux agents en juin dernier. Entre contraintes logistiques, réservations à l'avance, problématique des déchets, de coût, les plateaux-repas CASTELAIN© ne répondent pas aux attentes des collègues. Les retours que nous avons eus de la part de nos collègues de Biotope sur les plateaux-repas CASTELAIN© première génération sont très majoritairement

négatifs. Concernant les sites extérieurs, nos collègues nous ont, sans appel, manifesté leur préférence pour les titres-restaurant que nous revendiquons depuis longtemps. Il est vrai qu'en ne côtoyant jamais les agents, M. Castelain n'a aucune conscience de leurs besoins en termes de restauration. Avec lui, soyez sûrs que les livreurs Uber ou Deliveroo ne sont pas près de disparaître du parvis des différents sites de la MEL.

Aussi, nous lui proposons d'inviter une délégation de la CGT MEL à déguster avec lui un plateau-repas CASTELAIN©. Qu'il se rassure, ça ne représentera pas un coût faramineux comparé aux 1,170 millions d'euros consacrés aux « frais de bouche » des élu.es métropolitain.es, et délibérée par le Bureau de la MEL le 10 septembre dernier...

Concernant la tarification des repas à la MEL, Christian MATHON a annoncé que rien n'était pour l'instant acté. On croise donc les doigts pour que la tarification basée sur le Quotient familial reste dans les cartons ! Mais avec un employeur qui est près également à supprimer la demi-journée de Noël (celle des enfants, pas le Noël, l'autre, celui des RH), il faut s'attendre à ce que ce projet soit très vite remis sur la table. D'autant qu'en séance, la DRH a déclaré sa volonté d'introduire une logique de péréquation entre les agents eux-mêmes dans le prix du repas, sans participation supplémentaire de l'employeur !

Concernant les travaux de remise en état de la cantine de Biotope, aucune information précise ne nous a été communiquée par l'employeur, alors même que le litige juridique qui l'oppose au propriétaire du bâtiment risque de suspendre ces travaux pour très longtemps !

La MEL nous a déclaré qu'elle ferait au mieux pour accélérer sa remise en état, quitte à faire pression sur l'assureur... Nous voilà rassurés... ou pas !

Vos élu.es CGT
au CHSCT



Ce 25 novembre, dites **STOP** aux violences faites aux femmes !

L'impact de la crise sanitaire quant aux violences subies par les femmes est important dans la sphère privée : + 16% de violences commises par le partenaire en un an, mais également dans la sphère professionnelle. De manière globale : les appels reçus au 3919* ont augmenté de façon exponentielle : plus de 79000 appels en 2020 contre 23000 en 2019.

Sur le lieu de travail également, les violences du quotidien, les réflexions sexistes et hostiles, le harcèlement sexuel sont malheureusement en hausse. Une Française sur trois dit avoir déjà été harcelée ou agressée au travail. 9 % ont déjà eu un rapport sexuel forcé ou non désiré avec un collègue. Plus significatif encore : 80 % des travailleuses sont victimes de comportements sexistes au travail : cela va des commentaires déplacés sur la tenue ou le maquillage, des blagues sexistes, aux discussions sexualisées, aux regards indiscrets jusqu'aux humiliations, attouchements, voire les viols. A l'occasion de la prochaine Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes qui a lieu tous les 25 novembre, le collectif « Femmes – Egalités CGT – MEL » vient à la rencontre des agents et agentes de la MEL. Les camarades du collectif s'engagent dans une démarche d'information et de sensibilisation des agents. Vous pourrez



les retrouver sur leur stand le jeudi 25 novembre de 12 heures à 14 heures sur la place du village (2^e étage de biotope) Vos ressentis, vos interrogations, votre

détermination à vouloir que cela change et à le faire sont bienvenus. Venez les partager autour du stand et des animations, arrêtez-vous un instant devant nos posters, et prenez le temps de répondre au sondage sur le dispositif interne de signalement voté par le conseil de la Métropole le 18/12/2020 (délibération n° 20 C 0544) lequel vise à prévenir tout acte de violence, de harcèlement, de discrimination et tout agissement sexiste. Vous y trouverez notamment l'ensemble des numéros d'urgence à composer, le dispositif MEL dans cette lutte contre les violences mais également une enquête ouverte à tous, hommes ou femmes. N'hésitez pas à participer à ce sondage portant sur la nécessité de créer une cellule d'écoute pour les victimes de violences.

Le collectif
« Femmes-Egalité »

Mes attentes sur le dispositif d'alerte :

- Le dispositif MEL me paraît adéquat.
- Je souhaiterais des améliorations de la part de l'Administration de l'ordre de.....
.....
- Je souhaiterais un dispositif indépendant de l'Administration porté par.....
.....
sur une étape particulière :
.....
.....

* **3919** : numéro d'écoute et d'information à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles.
En cas d'urgence : composer le 17 ou le 112 (ou envoyer un sms au 114).
Enfin, en cas de nécessité urgente de quitter le domicile, contacter le SAMU social au 115.

Annulation du banquet des retraités

Opportunité ou prudence exagérée ?

Avant 2020, comme chaque année, les retraitées et retraités de la MEL, qui le souhaitaient, pouvaient bénéficier d'un banquet qui se déroulait le plus souvent en novembre.

Or en 2020, à cause de la pandémie, ce banquet a été annulé en raison du contexte sanitaire.

Aujourd'hui nous ne comprenons pas cette nouvelle décision d'annulation pour des raisons de principe de précaution soulignées par les médecins du centre social.

N'est-ce pas surtout par principe budgétaire ?

En effet, depuis mi-2021, les vaccinations, ainsi que le pass sanitaire, permettent de reprendre des activités, certes encadrées sanitaire, mais qui sont indispensables et vitales pour certains retraités afin de garder un lien social. Ainsi le banquet, seul et dernier contact avec notre Établissement, qui marque aussi la reconnaissance des services effectués au sein de la MEL, plus de 40 ans pour nombre d'entre eux, se retrouve une nouvelle fois annulé sans aucune autre alternative.

Un courrier du 20 octobre 2021 a été rédigé par le syndicat CGT, co-signé par Frédéric PARISOT et Yves ESTAGER, pour demander qu'une compensation (bons d'achat) soit mise à la disposition des retraités suite aux économies réalisées par la MEL.

L'institution de la MEL avait déjà préféré la précaution en supprimant unilatéralement le versement de la subvention des retraités pour l'action sociale dispensée par le CAS, en raison du reversement de ces retraités à la CNRACL et en l'absence de lien juridique avec ses anciens agents.

Depuis des décennies, les retraités n'ont fait que subir les diverses réformes mettant à mal leur pouvoir d'achat, où tout augmente sauf les pensions...

Et la situation risque encore de ne pas s'améliorer puisque rien n'est annoncé concernant ce pouvoir d'achat.

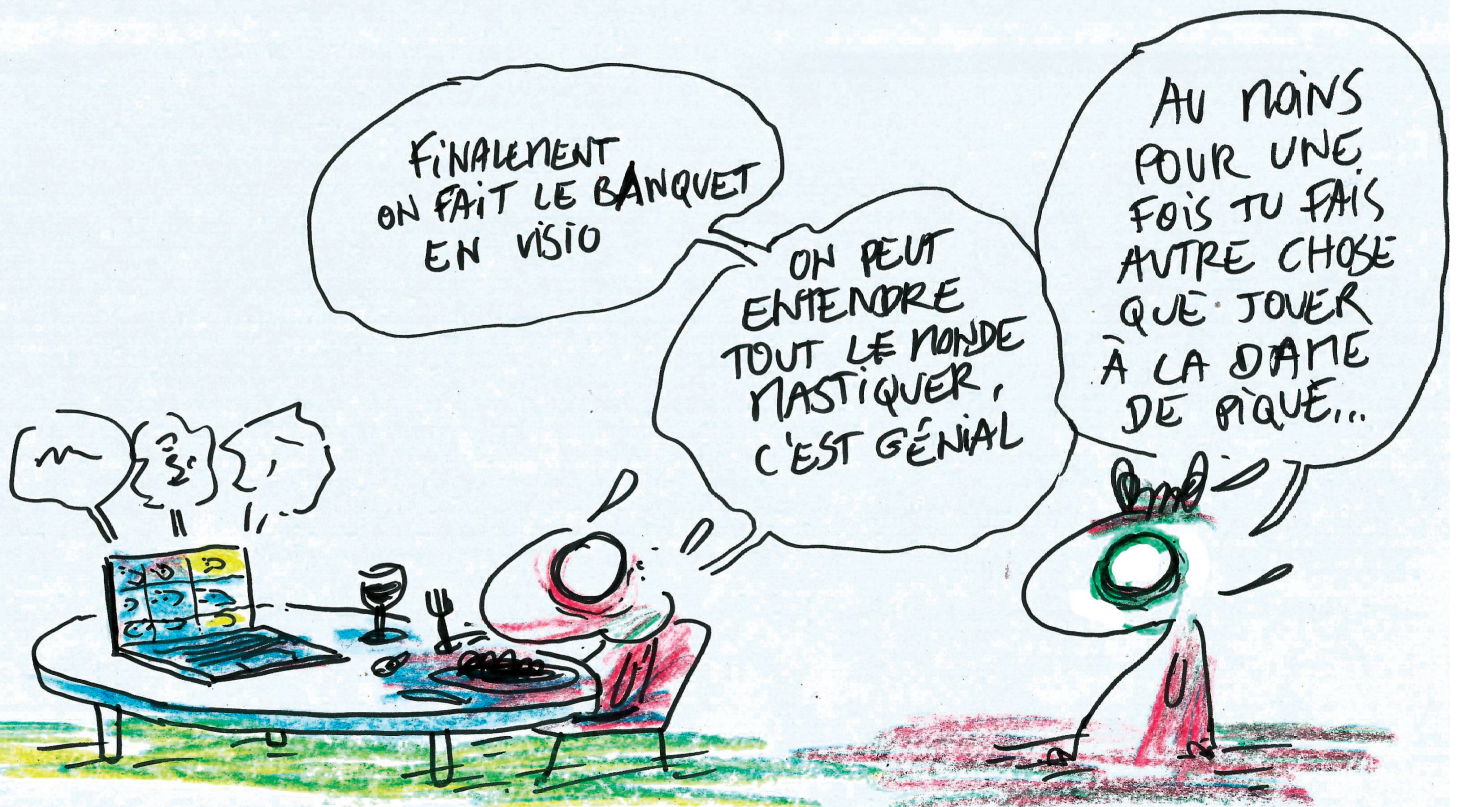
Que dire aux collègues qui partiront de la MEL dans les prochaines années, tant les annonces présidentielles concernant la réforme des retraites sont inquiétantes ? C'est travailler plus pour une pension encore plus basse.

Mais reprenons le fil de cet article. Il fallait bien faire le lien avec le « blablatage » et énième monologue du Président Macron sur la situation des retraités.

C'est bien pourquoi nous exprimons notre incompréhension face à cette nouvelle décision d'annulation pure et simple alors que d'autres formules pourraient être envisagées.

N'hésitez donc pas à demander conseil auprès des retraités CGT, qui sauront vous guider pour trouver la bonne alternative à cette décision. En attendant que tout cela s'éclaircisse, nous continuons à penser que la MEL peut mieux faire en montrant un tant soit peu de reconnaissance et de réconfort à ses retraités.

Etienne Rullier et
Daniel Duthilleul



ah enfin un peu de « light reading »

Vous reprendrez bien un peu de novlangue ?

La « novlangue » est une langue inventée par Georges Orwell dans son roman 1984 (à lire absolument!) définie comme une simplification lexicale et syntaxique de la langue destinée à rendre impossible l'expression des idées potentiellement subversives et à éviter toute formulation de critique de l'État, l'objectif ultime étant d'aller jusqu'à empêcher l'« idée » même de cette critique. Aujourd'hui, le terme « novlangue » est passé dans le langage courant et désigne péjorativement un langage ou un vocabulaire destiné à déformer une réalité. Macron et son gouvernement l'utilisent régulièrement, mais aussi de nombreux présentateurs télé, sondeurs, experts médiatiques en tout (et surtout n'importe quoi) ou autres membres de la société du spectacle... Benchmarking, disrupter, « prendre le lead », flexibilité,

« game changer », « 2.0 »... Ces mots qui ne veulent pas dire grand-chose, qui cherchent souvent à masquer une réalité dérangeante, la MEL en use et en abuse allègrement. Dans une présentation sur la mise en place de badgeuses à la MEL, on apprend ainsi que le « système automatisé de suivi des horaires » apportera de l'« efficacité et du bien-être au travail » (Oui, vous avez bien lu!). Bien sûr, pour faire passer cette régression pour un progrès, l'Administration convoquera dans une « démarche participative » (alors que tout ce qui est important est déjà décidé), des « focus groupes », des « interviews », du « benchmarking » et un travail en « mode design » (qu'est-ce que ça veut dire ? Nul ne le sait...) L'important, c'est que vous restiez dociles, que vous acceptiez le changement (la régression) et même

que vous ayez l'impression qu'on ait tenu compte de votre avis. Prendre des jours de congés aux agents, augmenter le prix de leurs repas et maintenant les fliquer en permanence, en prétextant des impératifs budgétaires ou légaux (quand ça arrange la MEL uniquement), tout en augmentant le salaire de notre cher « Président-Big Brother » CASTELAIN de 40 %, tout cela est de plus en plus « orwellien ». Nous suggérons donc à la MEL d'inscrire à l'entrée du Biotope (novlangue encore) cette citation prémonitrice de 1984 : « La guerre, c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force ».

Pépé Roquet

« Si t'approche je te mords »

